

Paroles d'entreprise

MICHOT BATIMENT



Remise du *Grand Prix de Façade Argent du Geste d'Or* à l'entreprise MICHOT Bâtiment lors du 21^{ème} salon International du Patrimoine Culturel 2015 qui s'est déroulé au Carrousel du Louvre.

« Diplômé de l'école d'architecture de l'académie Charpentier de Paris, j'ai rejoint en 1988 l'entreprise familiale afin d'apprendre le métier de ravaleur. J'ai tout appris de la part de mon père et de mon grand-père : j'ai pioché, retailé, broché, enduit, conduit des camions...Je suis fier des travaux que nous avons dirigé et de constater aujourd'hui de visu que les façades ravalées par MICHOT BÂTIMENT sont toujours aussi belles que le jour de leur réception ! » nous précise Vincent MICHOT, Président de cette entreprise de ravalement et de restauration de façades.

De MICHOT SA à MICHOT BÂTIMENT FAÇADES DE PARIS

« MICHOT SA a été créée en 1936, l'année de la victoire électorale du Front populaire aux législatives en France, par mon grand Père Maurice, laveur de carreaux. Du nettoyage de vitres au nettoyage industriel, il n'y a qu'un pas, qui a été franchi dans les années 70. A cette époque, l'entreprise a eu jusqu'à 450 salariés.

Suite à La loi Malraux du 4 août 1962 concernant la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, mon père, Jean-Claude MICHOT a eu l'idée de créer une entité spécialisée dans le nettoyage, non plus industriel, mais de façades. Les techniques de ravalement de l'époque étaient le lavage par rideau d'eau, l'acide et la brosse à chien à dents, le sablage... procédés très agressifs pour les parements en pierre de taille...aujourd'hui nous pratiquons des techniques moins traumatisantes pour la façade ! Quand mon père est parti à la retraite, il a cédé son entreprise à un groupe. L'entreprise est restée dans le giron du groupe durant 6 ans puis a été vendue, j'ai saisi l'occasion pour acquérir l'entreprise de mon grand-père.

MICHOT SA a changé de nom et s'est appelé MICHOT BÂTIMENT. Aujourd'hui, l'entreprise a 14 salariés motivés par le travail bien fait et par la pérennité du patrimoine parisien. L'entreprise a été primée deux fois « Meilleur ravalement de la Ville de Paris » avec des architectes de renom comme François Virolleaud ou Michel Cœuret.

En collaboration avec un fournisseur de plâtre de la Seine Saint-Denis, l'entreprise a remis au gout du jour les mortiers en plâtre et chaux dont une grande partie des façades parisiennes du XVIIIème et XIXème siècle est recouverte. C'est le cas du 9/11 rue de la Sourdière dans le 1^{er} arrondissement de Paris où nous avons pioché à 100 % les 2000 m² de la façade puis enduit un mortier en plâtre et chaux... »

J'encourage mes confrères à concourir au Geste d'Or

« Lors du Congrès 2015 du Pôle Construction Paris IDF, il y a eu un appel à candidature afin de participer au concours du Geste d'Or. Le Geste d'Or cible le bon geste intégrant le traitement durable, la gestion des hommes et une ingénierie financière équilibrée. Ce concours a pour objectif de faire connaître des chantiers exemplaires. Pourquoi pas nous ? Venant d'achever le ravalement d'une façade très détériorée au n°11 de la rue du Faubourg Poissonnière - l'une des plus vieilles rues de Paris - j'ai proposé ma candidature, laquelle a été retenue par le jury qui m'a décerné Le Grand Prix Façade Argent. Nous en sommes très fiers, car dans le passé nous avons été plusieurs fois primés « Meilleur Ravalement de la Ville de Paris » ; il ne nous manquait plus que celui du Geste d'Or. J'encourage donc mes confrères à concourir, car ce prix constitue une émulation pour l'entreprise ainsi qu'une formidable reconnaissance de notre savoir-faire, auquel nos clients architectes sont très sensibles »

L'entreprise aujourd'hui



Siège social :

Président : Vincent MICHOT
132/162 rue Julian GRIMAU
94400 Vitry-Sur-Seine
Téléphone : 01 45 73 41 20

CA 2015 :

1.5 M € - 14 salariés

Qualibat :

2111-2121-2132
2171-4111-6111
BAE - RGE



11 rue du Faubourg
Poissonnière à Paris - Geste
d'Or 2015.

« Beau travail de réhabilitation
et de reprise des désordres de
la façade de cet immeuble du
9^{ème} arrondissement »

Lionel LORIS,
Pdt du Jury du geste d'OR